

# Thyssen : « Un sommet social historique »

UE Vendredi à Göteborg, les 28 proclameront le « socle européen des droits sociaux »

► Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'Emploi, croit dans la valeur d'engagement de la proclamation qui sera signée en grande pompe.  
► Un pas vers la « convergence vers le haut ».

## ENTRETIEN

Les dirigeants de l'Union européenne - ceux des institutions, mais aussi les chefs d'État ou de gouvernement, pas au complet toutefois - se réunissent ce vendredi à Göteborg pour un « sommet social ». Initiée par la Suède, qui tient à son image de modèle d'État social, récupérée ensuite par le président de la Commission européenne, cette rencontre en marge de laquelle sont organisés depuis jeudi des événements impliquant partenaires sociaux et associatifs, sera l'occasion de proclamer en grande pompe le « socle européen des droits sociaux » - lire ci-contre. *Le Soir* a interrogé Marianne Thyssen (CD&V), commissaire européenne à l'Emploi et aux Affaires sociales.

### Quels effets attendre de cette grand-messe ?

*Il n'est pas exagéré de dire que ce sommet est historique. Depuis un sommet extraordinaire sur l'emploi à Luxembourg en 1997, c'est la première fois que les dirigeants européens se réunissent spécialement sur ce thème. L'aspect le plus important en sera la proclamation du socle européen des droits sociaux. Jean-Claude Juncker avait annoncé ce projet en 2015. La Commission y a beaucoup travaillé, nous avons convaincu les autres institutions de l'UE et les États membres d'y souscrire. Cette proclamation représente dès*

*lors un engagement commun de tous les États membres, y compris de ceux qui ne sont pas dans la zone euro.*

### Quelle peut être la portée de cette déclaration, qui n'est pas un texte à valeur juridique ?

*On y a listé vingt principes qui doivent assurer plus de convergence sociale vers le haut dans l'UE. C'est-à-dire pour améliorer la qualité de vie et de travail, mais aussi adapter les règles au 21<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à la digitalisation, la globalisation, aux changements démographiques. Tout cela dans un objectif essentiel : protéger les gens.*

### Ce n'est jamais qu'une proclamation...

*C'est plus qu'une proclamation. Le fait de signer ce texte signifie que chacun fasse, sur son terrain d'action, s'y engage. Tout n'est pas en nos mains, les compétences restent où elles sont : auprès des États, des partenaires sociaux, des ONG et des institutions européennes. Mais en ce qui concerne la Commission, nous le mettons en œuvre. Nous agissons là où nous le pouvons : dans l'éradication des risques carcinogènes sur les lieux de travail, la lutte contre les abus au détachement des travailleurs, le meilleur équilibre entre travail et vie personnelle, la consultation des travailleurs sociaux, l'accès à la protection sociale pour tous... Exemple : sur la*

*« déclaration écrite » (l'obligation pour l'employeur d'informer par écrit le travailleur de ses droits, NDLR), comme les partenaires ne veulent pas négocier, nous présenterons le 21 décembre une proposition législative.*

*Pour le reste, il n'y a pas que les lois. Le pilier social est déjà intégré dans le semestre européen (la coordination et la supervision des politiques budgétaires nationales, NDLR). Mais les critères sociaux y prendront encore plus d'importance, et on le verra dans les prochaines recommandations par pays.*

### Les négociations avec les États membres ont été intenses, paraît-il, car certains États voulaient éviter à tout prix que l'on ne crée de nouveaux droits sociaux par cette proclamation.

*Il y a eu des négociations en effet, pas sur les 20 principes du pilier en tant que tels, mais sur les considérants. On a précisé qu'on ne touche pas aux compétences des États, mais certains redoutaient qu'on veuille centraliser certains pouvoirs. Ils ont voulu qu'on mette plus explicitement cela dans le texte. Mais cela ne veut pas dire que la valeur juridique de cette proclamation est nulle. Car la Cour de justice de l'UE pourra toujours décider d'en tenir compte dans ses arrêts futurs.*

### L'accord sur ce socle des droits sociaux permet-il de dire que le fossé entre les pays de l'Ouest

*et les pays de l'Est dans ce domaine est moins profond qu'on ne l'a dit ?*

*Cela a permis de rapprocher les deux côtés. Au début, certains États membres étaient opposés à ce socle. On a beaucoup discuté avec les ministres de ces pays, avec leurs eurodéputés... Et le fait qu'au Conseil des ministres de l'Emploi et des Affaires so-*

*ciales en octobre on a obtenu un accord sur la réforme du travail détaché, montre qu'il n'y a pas de si grandes divergences. Au demeurant, les citoyens de l'Est demandent aussi plus de protection sociale.*

### À côté de ces belles ambitions, les perspectives budgétaires s'annoncent sombres après le Brexit, et notamment pour les moyens dédiés aux politiques sociales. Comment voyez-vous l'Europe sociale sous cet angle-là ?

*Je lutte pour qu'on crée un seul Fonds d'investissement dans le capital humain, qui regrouperait tous les fonds sociaux actuels. L'objectif est que ce Fonds soit très visible, et qu'on fasse tout pour qu'il ait le plus d'argent possible, assez pour mener nos politiques. Et je souhaite qu'il y ait des liens plus étroits qu'auparavant entre les différents buts sociaux poursuivis. ■*

Propos recueillis par  
JUREK KUCZKIEWICZ

## Marianne Thyssen

Licenciée en droit en 1979, Marianne Thyssen devient assistante à la faculté de droit de la KUL, puis juriste au cabinet du secrétaire d'État à la santé publique. Membre du Parti populaire européen (PPE), elle accède en 2008 à la présidence du CD&V, dont elle démissionnera deux ans plus tard. En 2014, désignée comme la candidate pour le poste de commissaire européenne de la Belgique, elle devient commissaire chargée de l'emploi et des affaires sociales. Elle quitte alors le Parlement européen où elle siégeait depuis 1991.

## REPÈRE

**Le « socle des droits sociaux »**

Alors que les Etats de l'UE se sont engagés à atteindre un taux d'emploi de 75 % en 2020, celui-ci n'est encore que de 71 % en moyenne.

Mais il s'étale de 50 à 80 % selon les Etats. Les Etats-Unis, le Japon, la Norvège, ou encore la Nouvelle-Zélande performant beaucoup mieux que l'Europe... Dans un contexte changeant et grevé de défis, c'est pour conserver au plus haut le

standard social, qui est censé être au cœur de la construction européenne, que l'UE adoptera cérémonieusement à Göteborg un « socle des droits sociaux » en 20 points. Egalité d'accès au travail et de salaires, sécurité au travail, salaire minimum, concertation

sociale, santé, pensions : ce document est censé constituer un engagement de l'UE et de ses membres à progresser vers une amélioration et une convergence des conditions de travail dans toute l'Europe.

J.KZ

*diagonale* **Divorce et politique : l'inoxydable Silvio Berlusconi a retrouvé la « baraka »**

## ROME

DE NOTRE CORRESPONDANT

**N**e jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, surtout lorsqu'il se prénomme Silvio Berlusconi. Cette fois, c'est dans la sphère judiciaire et conjugale que « Sua Emmitenza » a déjoué les pronostics qui le donnaient à coup sûr perdant. La cour d'appel de Milan, longtemps considérée comme le pire ennemi de Silvio Berlusconi, a en effet statué que ce dernier ne devait plus verser à son ancienne épouse, Veronica Lario, la pension alimentaire mensuelle de 1,4 million d'euros qui lui avait été attribuée. Mieux : les juges de Milan ont anticipé le Père Noël en déposant sous le sapin de Silvio un chèque de 60 millions que Veronica devra signer au titre des mensualités indûment touchées depuis

le mois de mars 2014. A cela s'ajoutent les 44.250 € de frais judiciaires dont l'ex-madame Berlusconi devra s'acquitter. Il n'y a pas de petites économies.

La cour s'est basée sur la jurisprudence du cas Grilli, du nom de l'ancien ministre de l'Economie Vittorio Grilli,

dont le divorce avait passionné les Italiens. Les magistrats n'avaient pas retenu le principe du maintien du niveau de vie connu durant le mariage. La pension alimentaire n'est due que lorsque le moins fortuné des anciens époux n'est pas en mesure de travailler et n'a aucun revenu. Or Veronica Lario a touché lors de son divorce 16 millions d'euros et un important portefeuille immobilier. Ce n'est pas exactement ce qu'on appelle « être sur la paille ».

Cette divine surprise arrive, pour Silvio Berlusconi, 10 jours après une autre renaissance, politique cette fois. Les élections régionales en Sicile qui ont vu la victoire du candidat de droite ont remis l'ex-Cavaliere en selle. Le scrutin sicilien démontre que, si elle est unie, la droite est majoritaire en Italie. Berlusconi, artisan de l'alliance qui a vu courir sous le même drapeau Forza Italia, la Ligue du Nord et Fratelli d'Italia, est redevenu le leader incontesté de la droite italienne.

Le 22 novembre, l'ex-Cavaliere pourrait réaliser le passe de trois. Ce jour-là,

la Cour européenne des droits de l'homme se prononcera sur le recours présenté par ses avocats contre la privation de droits civiques qui dérive de la sentence définitive de 4 ans de prison pour fraude fiscale infligée à leur client. Si la sentence lui est favorable, Silvio Berlusconi redeviendra éligible.

Lifté, poudré et une moumoute sur la tête, mais jamais battu : même ses pires adversaires sont bluffés. Car Berlusconi a lutté sur tous les fronts. Son éviction de la présidence du Conseil italien en 2011 a été une gigantesque humiliation. Obligé de vendre le Milan AC en 2016, il a subi l'attaque de Vincent Bolloré, son « ami de 20 ans », qui a essayé de s'emparer de Mediaset. Toujours en 2016, il a subi une opération à cœur ouvert alors que ses jours étaient en danger. Mais le champion tombé dans la poussière qui lutte et se relève force le respect. L'anti-berlusconisme, qui fut longtemps le seul dénominateur commun d'une gauche divisée, est désormais un souvenir. A 81 ans, l'inoxydable Silvio est de retour. ■

DOMINIQUE DUNGLAS